



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 16 novembre 2023

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 10 novembre 2023

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 43
Nombre de membres en exercice : 43

Nombre de présents participant au vote : 33
Nombre de procurations : 7

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Céline TONOT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Jean-François DODET	Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM	Monsieur Didier RELOT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Patrick BAUDEMONT
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Monique BAYARD
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Lionel SANCHEZ	
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Gérard HERRMANN	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN		

Membres absents :

Madame Nathalie KOENDERS	Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Madame Danielle JUBAN
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Guillaume RUET	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Madame Nuray AKPINAR- ISTIQUAM
	Madame Brigitte POPARD pouvoir à Monsieur Thierry FALCONNET
	Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Pierre PRIBETICH

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES**Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté 2023 – Subvention relative à la de prévention spécialisée organisée par l'association Médiation et Prévention Dijon Métropole**

Dans le cadre des transferts de compétences sociales départementales en 2020, Dijon métropole a en charge la construction d'actions de Prévention Spécialisée pour des jeunes de 9 à 15 ans et leurs familles, en difficulté ou en rupture avec leur milieu, principalement issus des quartiers de la Politique de la Ville, et cela en accord avec les maires des communes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny.

Une convention d'objectifs et de moyens entre Dijon métropole et l'association Médiation Prévention Dijon Métropole (MPDM), pour la période 2022-2023, approuvée par délibération du Conseil métropolitain du 24 mars 2022, permet la mise en œuvre opérationnelle du dispositif et prévoit le versement d'une subvention de 280 000 € à l'association MPDM désignée pour mettre en œuvre le dispositif.

Parallèlement, le renforcement de la prévention spécialisée sur le territoire métropolitain est une action inscrite dans la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté pour l'année 2023, convention de partenariat entre l'Etat et Dijon métropole signée le 1^{er} octobre 2023.

La subvention versée à Dijon métropole par l'Etat au titre de la prévention spécialisée dans le cadre de cette convention est fixée à 140 000 €. Ces crédits viennent compléter la subvention globale de fonctionnement prévue à la CPOM 2022 -2023 et font l'objet d'un avenant 1 à ladite convention.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'avenant 1 annexé à la présente délibération et d'autoriser le Président à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer cet avenant ainsi que tout acte à intervenir pour son application.
- **d'autoriser** Monsieur le Président à verser à l'Association Médiation Prévention Dijon métropole la subvention complémentaire 2023 de 140 000 € ;
- **de prélever** les sommes susvisées sur le budget 2023.

SCRUTIN POUR : 39 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 1
 DONT 7 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Madame MONTEIRO

Le Président,
Monsieur REBSAMEN